

Nous constatons que pour recevoir les visiteurs nous devons tenir compte du fait qu'il existe des périodes de pointe. Nous n'avons pas encore pu trouver un meilleur régime que celui d'une visite par mois; cependant lorsque nous aurons pu remédier au problème de l'espace, nous pourrions revenir sur cette question.

**M. Howard:** Je ne vous demandais pas d'écrire au visiteur éventuel pour lui dire: "Vous devez être ici à deux heures" ou quelque chose d'analogue, mais de restreindre la période du jour durant laquelle les visites sont permises, soit de neuf heures à quatre heures. Voilà la restriction dont je parlais. Voici à quoi je voulais en venir. Même si les heures d'affluence sont celles de l'après-midi et les heures creuses celles du matin, à mon avis, vous pourriez prendre certaines dispositions et admettre ce régime, ne serait-ce que dans des circonstances spéciales. Des problèmes particuliers surgiront en ce qui concerne les visites et le problème du trop grand nombre de détenus est tel que vous ne pouvez dire: "Nous permettrons deux visites par mois." Vous seriez débordés. Je suis certain que vous pourriez dans certains cas, même si le nombre est excessif, en venir à des ententes entre le détenu et les membres de sa parenté de sorte que ceux qui veulent le visiter puissent le faire.

On pourrait alors fixer une heure qui conviendrait, le matin par exemple, pour la visite supplémentaire. Je suis convaincu qu'on pourrait le faire sans trop de difficulté et l'on éviterait ainsi, comme vous l'avez dit, de régimenter les visites en disant aux intéressés de venir à heure fixe. On pourrait prendre des dispositions pour satisfaire les deux parties en cause, en ce qui concerne les visites en sus de la visite régulière, une fois par mois. J'espère qu'il sera possible de prendre quelques dispositions dans ce sens pour les détenus qui pourraient recevoir plus d'une visite par mois.

Je proposerai également d'ajouter les amis intimes au nombre des correspondants du détenu qui n'est actuellement autorisé d'écrire qu'à ses proches parents. Il y aurait peut-être lieu de réfléchir à cette possibilité. La question d'établir une atmosphère prêtant plus à la détente des rapports entre le détenu et la personne qui lui rend visite pourraient également faire l'objet d'un examen. Peut-être serait-il possible de prendre des dispositions dans le sens de celles qui existent dans l'institution de Chino, en Californie, où le détenu, sa femme et ses enfants qui viennent le voir se rencontrent dans une atmosphère très détendue, inofficielle, ayant un peu la nature d'un pique-nique. Je suis tout à fait sûr que si nous pouvions nous diriger vers un

[L'hon. M. Fulton.]

certain relâchement des restrictions et règles très rigides qui s'appliquent au contact physique entre le détenu et la personne qui vient le voir, et lui permettre d'écrire d'autres lettres, il serait possible de hâter son rétablissement et le processus de redressement en lui donnant l'impression d'être un peu plus accepté, en meilleure forme, moins troublé par son incarcération et tout ce qui l'entoure. J'espère que le ministre pourra, dès que possible, prendre des mesures dans ce sens, permettre une correspondance plus étendue et des conditions plus relâchées en ce qui concerne les visites. Il devrait, dans la limite du possible, relâcher la disposition qui limite les visites à une heure par mois.

**L'hon. M. Fulton:** Oui. Je me rends compte que, dans une certaine mesure, il y a peut-être eu malentendu entre nous, parce que je parlais d'une règle générale. Étant donné le problème du logement et l'état physique de la plupart des immeubles que nous possédons, je pense nécessairement à des institutions comme celles de Kingston et Saint-Vincent-de-Paul. Mon honorable ami dit qu'il espère nous voir prendre des mesures dans ce sens. Je voudrais qu'il aille voir les institutions d'Indian-Head et de Valleyfield. Ce sont de nouveaux établissements. S'il les visite, il y constatera précisément qu'on met en pratique ce dont il a parlé. Les conditions et l'atmosphère y sont plus relâchées, les mesures de sécurité réduites au minimum et les détenus ont relativement plus de liberté d'aller et venir comme ils veulent. Comme je l'ai signalé, ce sont des stations expérimentales. C'est le genre de nouvelles institutions que nous avons l'intention d'établir. Quant à ce que je disais précédemment, je songeais aux circonstances actuelles qui prévalent dans la plupart de nos institutions.

**M. Drysdale:** Je m'excuse de me mêler à la conversation. Pourrais-je demander au ministre ce qu'il coûte en moyenne pour garder un détenu pendant un an dans les institutions pénitentiaires fédérales?

**L'hon. M. Fulton:** Le coût moyen de l'ensemble,—je fais des calculs,—y compris le traitement du personnel était de \$5.66 par jour. Je fais des calculs pour arriver à un chiffre par année.

**M. Drysdale:** Pendant que le ministre fait ses calculs,...

**L'hon. M. Fulton:** Il semble que \$2,064.42 soit le dernier chiffre que nous ayons.

**M. Drysdale:** Lorsqu'une sentence de mort est commuée en emprisonnement à vie, quelle est la moyenne de temps, en années, qui s'écoule avant que le prisonnier soit libéré sous condition?